

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

*Je commence par le nom de Allah – Dieu –,
Ar-Rahman – Celui Qui accorde beaucoup de miséricordes à
toutes les créatures dans le bas monde mais aux seuls croyants dans l’au-delà –,
Ar-Rahim – Celui Qui accorde beaucoup de miséricordes aux croyants –*

الْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ

La louange est à Dieu le Seigneur des mondes,

وَالصَّلَاةُ وَالسَّلَامُ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ رَسُولِ اللَّهِ

*Que l’honneur et l’élévation en degrés, ainsi que la préservation de sa communauté
de ce qu’il craint pour elle soient accordés à notre maître Mouhammad
le Messager de Dieu.*

Khoutbah n°1320

du vendredi 10 janvier 2025, correspondant au 10 *rajab* 1446 de l’Hégire

L’injustice est source de ténèbres

الْحَمْدُ لِلَّهِ وَالصَّلَاةُ وَالسَّلَامُ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ رَسُولِ اللَّهِ يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا اتَّقُوا اللَّهَ

*Al-hamdou lil-Lahi¹ was-salatou was-salamou ‘ala sayyidina Mouhammadin raçouli l-Lah ;
ya ‘ayyouha l-ladhina ‘amanou t-taqou l-Lah.*

La louange est à Dieu, Nous Le louons, nous recherchons Son aide, nous recherchons sa bonne guidée, nous demandons Son pardon, nous demandons qu’Il nous guide, nous demandons que Dieu nous préserve du mal de nos âmes et de nos mauvaises œuvres. Celui que Dieu guide, c’est lui qui est bien-guidé, et celui qu’Il égare, tu ne trouveras personne pour le guider.

Je témoigne qu’il n’est de dieu que Dieu, Lui seul Il n’a pas d’associé, Il n’a pas de semblable, Il n’a pas d’équivalent, quoi que tu imagines dans ton esprit, Dieu en est différent. Quiconque qualifie Dieu par l’une des significations des humains a commis une mécréance.

Je témoigne que notre maître, notre bien-aimé, notre guide, la cause de notre joie *Mouhammad*, est l’esclave de Dieu et Son Messager, celui qu’Il a élu, celui qu’Il agréé le plus. Dieu l’a envoyé avec la bonne guidée et la religion de vérité, en tant que guide annonciateur de bonne nouvelle et avertisseur d’un châtement, appelant à la religion que Dieu a toujours agréée, par Son vouloir éternel, et en tant que flambeau resplendissant. Dieu a guidé par sa cause la communauté, par

¹ Il s’agit des piliers selon *Ach-Chafi’iyy* pour ceux qui seraient amenés à donner le discours entièrement en français. Les piliers devraient être dits en arabe.

sa cause Il a levé le voile de la confusion, et par sa cause Il a fait sortir les gens des ténèbres vers la lumière, que Dieu le rétribue pour nous du meilleur de ce dont Il a rétribué un prophète pour sa communauté. Ô Dieu, honore et élève davantage en degré notre maître *Mouhammad*, ainsi que sa famille et ses compagnons bons et purs et ceux qui les ont suivis parfaitement jusqu'au Jour du jugement.

Après quoi, esclaves de Dieu, je vous recommande ainsi qu'à moi-même, de faire preuve de piété à l'égard de Dieu votre Seigneur, Lui qui dit dans Son livre honoré :

﴿يَوْمَ لَا يَنْفَعُ الظَّالِمِينَ مَعَذِرَتُهُمْ وَلَهُمُ اللَّعْنَةُ وَلَهُمْ سُوءُ الدَّارِ﴾

(*yawma la yanfa'ou dh-dhalimīna ma'dhiratouhoum walahoumou l-la'natou walahoum sou'ou d-dar*) [sourate *Ghafir* verset 52] ce qui signifie : « **Le Jour où les excuses des injustes ne leur serviront pas, ils auront la malédiction et auront la demeure du châtement intense.** »

Il faut savoir que l'injustice fait partie des plus graves péchés qui mènent à la perte, des plus grandes corruptions, des plus vils crimes qui se soient propagés à notre époque et dans notre société actuelle, que Dieu nous en préserve. C'est un péché ignominieux, une honte patente qui fera toucher le fond à celui qui le commet et qui l'exposera au châtement et à la punition de *Allah Al-`Adhim* – Celui Qui a l'éminence sur toute chose –, un péché qui sème dans le cœur des gens l'animosité et la haine envers l'injuste et qui les amènent à s'en méfier et à s'en éloigner tout comme on s'écarterait des loups et des vipères. L'injuste regrettera, même si des gens vils avaient fait son éloge, et l'opprimé qui patiente sera sain et sauf, même si des gens proches ou éloignés l'avaient blâmé.

Notre Seigneur nous a ordonné la justice et nous a interdit l'injustice. *Allah ta'ala* dit :

﴿إِنَّ اللَّهَ يَأْمُرُ بِالْعَدْلِ وَالْإِحْسَانِ وَإِيتَايِ ذِي الْقُرْبَىٰ وَيَنْهَىٰ عَنِ الْفَحْشَاءِ وَالْمُنْكَرِ وَالْبَغْيِ ۗ يَعِظُكُم لَعَلَّكُمْ تَذَكَّرُونَ﴾

(*'inna l-Laha ya'mourou bil-`adli wal-`ihsani wa'ita'i dhi l-qourba wayanha `ani l-fahcha'i wal-moukari wal-baghy ya'idhoukoum la'allakoum tadhakkaroun*) [sourate *An-Nahl* verset 90] ce qui signifie : « **Certes, Dieu ordonne la justice et la bienfaisance et de maintenir les liens avec les proches parents, Il interdit l'obscénité, les choses blâmables et l'injustice. Il vous exhorte, afin que vous vous rappeliez** [de ces ordres et interdictions et que vous obéissiez à Dieu]. »

Le sens global de ce verset béni comporte l'ordre d'agir avec justice – et il s'agit d'accorder à chaque ayant droit ce à quoi il a droit – et il comporte aussi l'interdiction de commettre l'injustice – qui est de contrevenir aux ordres et aux interdits de celui à qui revient le fait d'ordonner et d'interdire –. Il a été dit également que l'injustice consiste à disposer des biens d'autrui sans son autorisation.

Il se peut que la nuisance de l'injuste dépasse sa propre personne pour atteindre les autres, comme lorsque quelqu'un nuit à autrui sans droit, ou consomme les biens des gens injustement, comme c'est beaucoup le cas de nos jours. Tu en vois qui privent les orphelins de leurs droits

et qui les oppriment en raison de leur faiblesse, ou qui sont injustes envers les femmes en les privant de leur héritage et de ce à quoi elles ont droit. Ce qui les a amenés à cela, c'est l'amour du pouvoir et la vanité. Ils s'embarquent ainsi sur les mers de l'injustice et des ténèbres, en oubliant la disgrâce et les punitions exemplaires dont Dieu a menacé les injustes.

Il arrive néanmoins que la nuisance de l'injustice se restreigne à l'injuste lui-même et que son mal se limite à son auteur, sans toucher autrui, comme lorsque quelqu'un délaisse la prière ou le jeûne de *Ramadan*, sans excuse, ou commet d'autres péchés que ceux-là, qui le mènent à sa perte et le font tomber dans les filets de son crime. Il se peut encore que la personne tombe dans le plus grave des grands péchés et il s'agit de la mécréance en Dieu et quitte la foi en le sachant ou pas. En effet beaucoup de gens prononcent des paroles qui font sortir de la foi celui qui les prononce, et ce, sans même s'en apercevoir. Ceci est conforme à ce qui est parvenu dans le *hadith* du Prophète ﷺ [rapporté par *At-Tirmidhiyy*] :

((إِنَّ الْعَبْدَ لَيَتَكَلَّمُ بِالْكَلِمَةِ لَا يَرَىٰ بِهَا بَأْسًا يَهْوِي بِهَا فِي النَّارِ سَبْعِينَ خَرِيفًا))

(*'inna l-`abda layatakallamou bil-kalimati la yara biha ba'sa yahwi biha fi n-nari sab'ina kharifa*) qui signifie : « **Certes, il arrive que quelqu'un dise une parole dans laquelle il ne voit aucun mal, mais à cause de laquelle il chutera en enfer pendant soixante-dix automnes.** » Dans ce *hadith*, il y a la preuve que quelqu'un peut quitter la foi sans s'en apercevoir.

Et notre Seigneur *ta`ala* a dit dans sourate *Louqman*, en parlant de *Louqman* qu'il a dit en portant conseil à son fils :

﴿ وَإِذْ قَالَ لُقْمَانُ لِابْنِهِ وَهُوَ يَعِظُهُ وَيَبْنَىٰ لَا تُشْرِكْ بِاللَّهِ إِنَّ الشِّرْكَ لَظُلْمٌ عَظِيمٌ ﴿١٣﴾ ﴾

(*wa'idh qala louqmanou liabnihī wahouwa ya'idhouhou ya bounayya la touchrik bil-Lahi 'inna ch-chirka ladhoulmoun `adhim*) ce qui signifie : « **Lorsque Louqman a dit à son fils en l'exhortant : "Ô mon fils, n'attribue pas d'associé à Dieu. Certes attribuer un associé à Dieu est une grande injustice."** » Or, la plus grande des injustices dans l'absolu, c'est la mécréance en Dieu.

Allah ta`ala a dit :

﴿ وَالْكَافِرُونَ هُمُ الظَّالِمُونَ ﴿٢٥٤﴾ ﴾

(*wal-kafirouna houwou dh-dhalimoun*) [sourate *Al-Baqarah* verset 254] ce qui signifie : « **Les mécréants, ce sont eux qui commettent la plus grave des injustices** » c'est-à-dire que leur mécréance est plus grave que tout autre péché. Ainsi, quelqu'un est effectivement injuste envers lui-même, sans porter atteinte à autrui, du simple fait qu'il n'obéit pas aux ordres et aux interdits de Celui à Qui revient le fait d'ordonner et d'interdire et il s'agit de *Allah ta`ala* uniquement. Par conséquent, il n'est pas permis à l'être humain de disposer de ses propres biens ni même de sa propre personne sinon conformément à ce que Dieu lui en a donné l'autorisation, car lui-même, et tout ce qu'il possède, appartient à Dieu. Et c'est à Dieu que revient le fait d'ordonner dans l'absolu et il n'y a personne qui Lui donne des ordres, et à Lui revient le fait d'interdire dans l'absolu et il n'y a personne qui Lui interdise quoi que ce soit.

Il est parvenu dans le *hadith qoudsiyy* rapporté par *Mousslim* par l'intermédiaire de *Abou dharr* du Prophète ﷺ dans ce qu'il rapporte de son Seigneur *tabaraka wata^ala* :

((يَا عِبَادِي إِنِّي حَرَّمْتُ الظُّلْمَ عَلَى نَفْسِي وَجَعَلْتُهُ بَيْنَكُمْ مُحَرَّمًا فَلَا تَظَالَمُوا))

(*ya ^ibadi 'inni harramtou dh-dhoulma ^ala nafsī waja^altouhou baynakoum mouharraman fala tadhalamou*) ce qui signifie : « **Ô vous Mes esclaves, Je suis exempt de l'injustice et J'ai fait que l'injustice soit interdite entre vous, alors ne faites pas preuve d'injustice les uns envers les autres.** » Et le sens de :

((حَرَّمْتُ الظُّلْمَ عَلَى نَفْسِي))

(*harramtou dh-dhoulma ^ala nafsī*) est bien : « **Je suis exempt de l'injustice.** »

L'injustice est donc impossible au sujet de Dieu, elle n'est pas concevable à Son sujet *ta^ala*. Il est *Malikou l-moulk* – Celui Qui a la souveraineté –, *fa^aloun lima yourid* – Celui Qui fait ce qu'Il veut –, Il ordonne à Ses créatures les jugements qu'Il veut, Il n'est pas interrogé sur ce qu'Il fait alors que les créatures, elles, seront interrogées. D'après *Jabir*, le Prophète ﷺ a dit :

((اتَّقُوا الظُّلْمَ فَإِنَّ الظُّلْمَ ظُلُمَاتٌ يَوْمَ الْقِيَامَةِ))

(*'ittaqou dh-dhoulma fa'inna dh-dhoulma dhouloumatoun yawma l-qiyamah*) ce qui signifie : « **Gardez-vous de l'injustice, car l'injustice sera source d'obscurités au Jour du jugement.** »

L'injuste attend sa punition, et l'opprimé qui a patienté attend sa récompense, il y a une grande différence entre les deux !

Ainsi d'après *Abou Mouça Al-'Ach^ariyy*, le Messager de Dieu ﷺ a dit :

((إِنَّ اللَّهَ لَيَمْلِكُ لِلظَّالِمِ فَإِذَا أَخَذَهُ لَمْ يَفْلِتْهُ))

(*'inna l-Laha layoumlī lidh-dhalimi fa'idha 'akhadhahou lam youflit-h*) ce qui signifie : « **Certes, Dieu reporte [le châtement] de l'injuste, puis lorsqu'Il le punit, il ne pourra échapper [à Son châtement]** » puis il a récité la parole de Dieu :

﴿ وَكَذَلِكَ أَخْذُ رَبِّكَ إِذَا أَخَذَ الْقُرَىٰ وَهِيَ ظَالِمَةٌ إِنَّ أَخْذَهُ أَلِيمٌ شَدِيدٌ ﴿١٠٢﴾ ﴾

(*wakadhālika 'akhdhou Rabbika 'idha 'akhadha l-qourā wahiya dhalimatoun 'inna 'akhdhahou 'alimoun chadīd*) [sourate *Houd* verset 102] ce qui signifie : « **Et c'est ainsi que Ton Seigneur punit, lorsqu'Il a anéanti les villes alors qu'elles avaient été injustes, certes la punition qu'Il leur fait parvenir est douloureuse et terrible.** »

Il arrive que Dieu fasse parvenir la punition de l'injuste dans le bas monde avant même l'au-delà et qu'Il exauce l'invocation des opprimés. Il a été rapporté de *Ibnou ^Abbas* que le Prophète ﷺ avait envoyé *Mou^adh Ibnou Jabal* au Yémen et lui avait dit :

((اتَّقِ دَعْوَةَ الْمَظْلُومِ فَإِنَّهَا لَيَسَّ بَيْنَهَا وَبَيْنَ اللَّهِ حِجَابٌ))

(‘ittaqi da’wata l-madhloomi fa’innaha layça baynaha wabayna l-Lahi hijab) [rapporté par Al-Boukhariyy] ce qui signifie : « **Protège-toi de l’invocation que l’opprimé pourrait faire contre toi. Elle est acceptée et n’est pas rejetée.** » Il est parvenu dans le *Sahih* de Mouslim et dans d’autres recueils, que le Prophète ﷺ [pour apprendre à la communauté], avait demandé à Dieu la protection contre l’invocation des opprimés. Combien d’opprimés se sont forcés à patienter en recherchant l’aide de Dieu et à qui Dieu a accordé en retour victoire, satisfaction et récompenses. Les frères de *Youçouf* avaient tendu un piège à *Youçouf* *‘alayhi s-salam*, leur fierté les avait conduits au péché et ils avaient voulu le tuer. Ils l’ont finalement jeté dans un puits, le *chaytan* leur ayant embelli leurs actions. Dieu l’a sauvé de l’affliction et les a amenés jusqu’à lui, humiliés, pour demander l’aumône et de l’aide, alors qu’il avait la charge des réserves de nourriture de la terre. Combien d’injustes se sont détournés de la justice et ont suivi la voie du mal, puis en ont subi les conséquences. L’histoire est fournie en exemples qui sont restés dans les mémoires, dont les récits seraient trop longs à raconter. Celui qui est sensé, c’est celui qui se protège lui-même dans le bas-monde avant de se retrouver en un Jour où aucun dirham ni aucun dinar ne pourront sauver quiconque. Et d’après *Abou Hourayrah*, le Prophète ﷺ a dit :

((مَنْ كَانَتْ لَهُ مَظْلَمَةٌ لِأَخِيهِ مِنْ عَرَضِهِ أَوْ شَيْءٍ فَلْيَتَحَلَّلْهُ مِنْهُ الْيَوْمَ قَبْلَ أَنْ لَا يَكُونَ دِينَارٌ وَلَا دِرْهَمٌ إِنْ كَانَ لَهُ عَمَلٌ صَالِحٌ أَخَذَ مِنْهُ بِقَدْرِ مَظْلَمَتِهِ، وَإِنْ لَمْ تَكُنْ لَهُ حَسَنَاتٌ أَخَذَ مِنْ سَيِّئَاتِهِ صَاحِبِهِ فَحِمِلَ عَلَيْهِ))

(*man kanat lahou madhlatoun li’akhihi min ‘irdihi ‘aw chay’in falyatahallalhou minhou l-yawma qabla ‘an la yakouna dinaroun wala dirham, ‘in kana lahou ‘amaloun salihoun ‘oukhidha minhou biqadri madhlatihî wa’in lam takoun lahou haçanatoun ‘oukhidha min sayyi’ati sahibihî fahoumila ‘alayh*) ce qui signifie : « **Celui qui avait commis une injustice envers son frère concernant sa réputation ou quelque chose, alors qu’il s’en libère aujourd’hui même, avant le Jour où il n’y aura plus ni dinar ni dirham, [ce jour-là] s’il a de bonnes œuvres, il lui en sera prélevé à la mesure de son injustice, et s’il n’avait pas de bonnes œuvres, il sera prélevé des mauvaises actions de celui qu’il avait opprimé et elles lui seront imputées.** » [rapporté par Al-Boukhariyy]

Il convient donc à celui qui a entendu ou a récité cela, d’en tirer des moralités, d’en être exhorté, de cesser de commettre l’injustice et de juger selon la balance de l’équité, même si c’est en sa défaveur. L’injustice est une grande source de perdition et un mal répandu, alors que la justice est un moyen de sauvegarde et une lumière. Bonheur à celui qui se sera protégé des péchés, qui se sera abstenu de commettre l’injustice, qui n’aura pas couru après ce à quoi il n’a pas droit et qui n’aura pas amélioré son bas monde en corrompant sa religion. Combien d’injustes sous terre ont beaucoup regretté, là où les regrets ne leur sont plus utiles. Combien d’opprimés dans le bas monde seront heureux dans l’au-delà ! Le Messager de Dieu ﷺ a dit :

((أَلَا يَا رَبِّ مُكْرِمٍ لِنَفْسِهِ وَهُوَ لَهَا مُهِينٌ، أَلَا يَا رَبِّ مُهِينٍ لِنَفْسِهِ وَهُوَ لَهَا مُكْرِمٌ))

(*'ala ya roubba moukrimin linafsihī wahuwa laha mouhīn 'ala ya roubba mouhīnin linafsihī wahuwa laha moukrim*) ce qui signifie : « **Certes, combien de ceux qui croient honorer leur âme, sont, en réalité, en train de l'humilier ?! Certes, combien de ceux qui subissent des humiliations sont au contraire en train d'honorer leur âme ?!** » [rapporté par *Al-Bayhaqiyy*]

Quiconque pense honorer sa propre personne par l'injustice, en réalité, la rabaisse, et il en verra les conséquences au Jour dernier. Et celui qui a été opprimé en patientant pour Dieu et que l'épreuve n'a pas fait sortir du cadre de la patience et de l'extrême soumission à la Loi révélée, il aura honoré son âme et en verra les conséquences au Jour du jugement. Celui qui réussit, c'est celui à qui Dieu accorde la réussite.

Ayant tenu mes propos, je demande à Dieu qu'Il me pardonne ainsi qu'à vous-mêmes.

Second Discours² :

الحمد لله والصلاة والسلام على سيدنا محمد رسول الله يا أيها الذين آمنوا اتقوا الله اللهم اغفر للمؤمنين والمؤمنات
*Al-hamdou lil-Lahi was-salatou was-salamou 'ala sayyidina Mouhammadin raçouli l-Lah ;
ya 'ayyouha l-ladhina 'amanou t-taqou l-Lah. Allahoumma ghfir lil-mou'minina wal-mou'minat.*

² Il s'agit des piliers selon *Ach-Chafi'iyy* pour ceux qui seraient amenés à donner le discours entièrement en français. Les piliers devraient être dits en arabe.